

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2021

INTERDISANT LES PRATIQUES VISANT À MODIFIER L'ORIENTATION SEXUELLE - (N° 4021)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL1

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 2

À l'alinéa 12, substituer au mot :

« gendre »

le mot :

« genre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.